



ACTION DOCUMENT UNIQUE

Chers Adhérents,

Dans le cadre de la prévention des risques professionnels et en tant qu'employeur vous avez l'obligation de réaliser un document unique d'évaluation des risques professionnels. Pour vous aider à mettre en place cet outil, la CAPEB vous propose deux ½ journées d'information en session collective :

> Groupe de travail de deux ½ journées avec l'OPPBTP Les Mardis 25 septembre et 20 novembre 2018

> de 8 h 30 à 11 h 30 à la CAPEB 71 5, rue George Eastman, 71100 Chalon-sur-Saône



Intervention de Mme Caroline DA COSTA PINHO, conseillère en prévention de l'OPPBTP

- Comprendre les enjeux de l'évaluation des risques et l'intérêt du document unique
- > Apprendre à maitriser les méthodes et outils de réalisation du document unique
- Aide personnalisée à l'élaboration du document unique avec un suivi individuel
- Réponses à vos questions

ATTENTION : l'usage d'un ordinateur connecté à internet étant requis, MERCI d'apporter votre ordinateur portable

Nous vous attendons nombreux à ces ½ journées d'information faites pour vous





BULLETIN RÉPONSE	Groupe de travail « Action Document Unique »
A retourner à la CA	APEB 71 avant le 21/09/2018

> Pour vous inscrire, merci de retourner ce bulletin par courrier	.,
ou par mail à capeb71@capeb71.fr ou par fax au 03.85.90.97.	79

M et/ou Mme

- ☐ Participera à la session: « Action Document Unique » les 25 septembre et 20 novembre 2018 à CHALON-SUR-SAÔNE Nb de personnes :
- Ne participera pas

Coordonnées ou cachet de l'entreprise (utile pour vous recontacter en cas de besoin) 7/9/2018/3/180306/1